

LEXIQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Adaptation : concerne la réduction des risques et des impacts des effets néfastes du changement climatique (canicules, inondations, sécheresses, etc.) l'adaptation peut s'appuyer sur le fonctionnement des milieux naturels ou sur des solutions techniques et technologiques.

Atténuation : consiste à réduire, par des processus naturels ou des moyens technologiques, nos émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, et à stocker du carbone afin de limiter l'effet de serre d'origine anthropique.

Changement climatique : vagues de chaleur, sécheresses, érosion, fortes pluies entraînant des inondations, risque de submersion des zones côtières lors de tempêtes et à cause de la montée des eaux. Les impacts du changement climatique touchent tous les territoires et tous les milieux, avec des conséquences importantes sur les activités humaines et les populations.

Consommation durable : mode de consommation qui cherche à minimiser les impacts environnementaux négatifs des systèmes de consommation et de production (de l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie des objets, en passant par la fabrication, le transport, la distribution et l'usage des biens) tout en contribuant à améliorer la qualité de vie de tous.

Economie circulaire : l'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des déchets. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique circulaire (comme le recyclage des déchets)

Efficacité énergétique : rapport entre la quantité d'énergie récupérée et l'énergie consommée (aussi appelée efficience énergétique)

Empreinte carbone : quantité de gaz à effet de serre émise pour répondre à nos besoins quotidiens (consommation d'énergie pour la maison, les transports, etc...) [connaissez-vous votre empreinte sur le climat ?](#)

Ilots de chaleur : zones souvent urbaines où les températures maximales enregistrées de jour comme de nuit sont plus élevées que dans les zones rurales ou forestières voisines, et supérieures aux températures moyennes régionales.

Neutralité carbone : objectif de point d'équilibre visant à ne pas émettre plus de gaz à effet de serre que ce que la planète est capable d'absorber par les sols, la biomasse, ou les océans. Il existe plusieurs manières d'atteindre la neutralité carbone dans les territoires. Le principal levier d'action utilisé dans le plan climat est celui de l'énergie puisque la consommation d'énergies émet beaucoup de gaz contenant du carbone = gaz à effet de serre.

Rénovation énergétique : travaux visant à réduire la consommation énergétique d'un bâtiment tout en apportant un bon niveau de confort aux occupants.

Sobriété énergétique : réduction volontaire de la consommation d'énergie. Cela implique à la fois un changement de comportement des individus et la mise en place de mesures politiques collectives.